

Résumé

Au fil des ans, le rôle des municipalités québécoises a évolué, et cette mutation est toujours en cours. Ainsi, ce gouvernement de proximité assume des responsabilités grandissantes, notamment en ce qui concerne le mieux-être de la population et la vie communautaire. La Ville de Val-d'Or a donc senti le besoin de structurer et d'énoncer clairement le rôle qu'elle souhaite jouer en matière de développement social.

Le présent document contient donc les éléments suivants :

- La définition du développement social choisie par la Ville de Val-d'Or;
- Les objectifs poursuivis par la Ville en se dotant d'une politique portant sur le développement social, les valeurs qu'elle sous-tend et les principes qui guideront les actions à venir;
- Les champs d'intervention de la Ville qui d'influencent le développement social de la collectivité valdorienne:
- Les modalités d'application de la politique.

Table des matières

Ivior au maire	
Mot de la conseillère responsable	7
Cadre de référence	
Mise en contexte	9
État de situation	10
Processus d'élaboration	14
Définition du développement social	16
Mission et Valeurs de la politique	19
Niveaux d'intervention de la Ville	23
Principes directeurs	24
Domaines d'application, orientations, objectifs	26
Mieux-être des citoyens	28
Orientation 1 : Environnement social	28
Orientation 2 : Environnement physique	29
Orientation 3 : Services aux citoyens et à la communauté	30
Cohésion sociale	32
Orientation 4 : Participation	32
Orientation 5 : Engagement citoyen	35
Appartenance et fierté	36
Orientation 6 : Expression de l'identité valdorienne	36
Orientation 7 : Mise en valeur des accomplissements des Vald	oriennes et
des Valdoriens	37
Mécanisme de suivi	38





Mot du maire



Le visage de Val-d'Or a bien changé depuis le regroupement municipal de 2002. On compte désormais plus de 33 000 Valdoriennes et Valdoriens, un nombre en légère hausse année après année, qui occupent un territoire immense de 4000 km². Parmi ces citoyens, on compte de plus en plus de membres des Premiers Peuples — surtout Anishnabek et Cris —, ce qui renforce le rôle de trait d'union entre les cultures que joue Val-d'Or depuis plusieurs décennies. Par ailleurs, on constate aussi qu'après une certaine accalmie, Val-d'Or a recommencé à attirer des gens de partout dans le monde, qui viennent enrichir notre tissus social et contribuer au développement d'une culture qui nous est propre.

Non satisfaite de procéder à des rénovations majeures sur certains de ses immeubles les plus fréquentés, l'administration municipale a également doté Val-d'Or de nouveaux lieux de rencontre, de divertissement et de services, tels que la Forêt récréative, la Place Agnico Eagle ou encore le parc à jeux d'eau. On a en outre pu voir l'apparition de nouveaux quartiers, alors que d'autres ont bénéficié d'un spectaculaire rajeunissement. L'embellissement et la fierté sont en hausse constante, et se nourrissent mutuellement.

Enfin, l'administration municipale a également évolué, en modernisant ses services et en adoptant des orientations claires dans divers champs, notamment par le biais de l'adoption de politiques audacieuses et novatrices touchant des domaines variés (famille, culture, environnement, lutte au racisme, entre autres).

Dans ce contexte effervescent, l'adoption de la Politique de développement social par la Ville de Val-d'Or répond à deux nécessités en matière de qualité de vie : celle de faire mieux et celle de faire plus.

Pour faire mieux, la Ville de Val-d'Or améliorera ses façons de faire, la complémentarité de ses actions, la planification et l'évaluation des mesures qu'elle mettra en place. Nous sommes fiers du travail accompli au cours des dernières années, tout comme nous avons la conviction que nous pouvons encore améliorer l'efficience et la portée des efforts que nous déployons quotidiennement. Pour ce qui est de « faire plus », nous devrons exploiter l'un des plus riches gisements jamais mis au jour chez nous : les gens de cœur que sont les Valdoriennes et Valdoriens. La Ville contribuer à la mise en commun des efforts de toutes les composantes de la collectivité vers une amélioration de la qualité de vie de tous sans exception.

Tous les ingrédients sont réunis pour améliorer nos façons de faire et augmenter la qualité de vie; la Politique de développement social exprime comment nous comptons les combiner pour un maximum d'impact.



Évoquer le développement social nous amène à nous poser des questions profondes à propos de notre identité et de la vision que nous avons pour notre communauté. En tant que Valdoriennes et Valdoriens, qui sommes-nous et que voulons-nous être? Comment voulons-nous vivre ensemble? Comment habitons-nous notre ville? De même, des questions plus personnelles surgissent. Qu'est-ce que j'aime de mon milieu de vie? Dans quoi ai-je le goût de m'investir? Qu'est-ce qui fait que je choisis Val-d'Or pour y travailler, y élever ma famille, y pratiquer des loisirs? Qu'est-ce qui me rend fière de ma ville quand j'en parle à des amis de l'extérieur?

Le développement social repose sur des valeurs, ce que nous considérons important, ce en quoi nous croyons fondamentalement. À partir de ces valeurs, quels rêves avons-nous pour notre communauté? Toutes ces questions touchent le bien-être de la population et le développement communautaire, avec l'humain au cœur des préoccupations. Une municipalité a un rôle à jouer en ces domaines et une politique de développement social vient baliser son champ d'action et soutenir la capacité d'agir de la communauté.

Je tiens à remercier mon prédécesseur, Michael Prince, conseiller responsable de doter la ville d'une politique de développement social, pour avoir cru en la pertinence de mener un tel chantier et qui a su accompagner le processus menant à l'adoption de cette politique en 2015. Je tiens aussi à souligner la contribution essentielle des citoyens et partenaires du milieu qui ont participé aux différentes consultations publiques et au comité de réflexion. Ce processus démocratique marque un bon départ pour notre politique de développement social qui prône notamment l'engagement, la créativité et la participation citoyenne.

Notre ville compte des tonnes de personnes qui ont des talents, des compétences et des idées utiles pour trouver des solutions aux en jeux auxquels nous sommes confrontés. Notre ville est dunamique et proactive. Ensemble, mettons de l'avant notre intelligence collective et nos forces afin de relever les défis du développement social.



Mise en contexte

Au Québec, les municipalités exercent des responsabilités ayant un impact indéniable sur la vie des gens qui y résident. Spontanément, on peut penser à tout ce qui touche l'organisation du territoire (urbanisme, construction), les transports (voies de circulation, trottoirs, signalisation), la salubrité (eau potable, eaux usées, enlèvement des ordures, qualité de l'environnement) ou encore la sécurité publique. Mais les demandes des citoyens et l'inspiration venue des innovations ayant cours ailleurs créent une sorte de pression amenant l'offre de services à s'élargir et à inclure des mesures visant le mieux-être individuel et collectif et l'épanouissement des personnes (infrastructures et activités de sports et de plein air, offre culturelle, embellissement, services sociaux, tribunes démocratiques, etc.).

Si cette transformation s'est faite tout doucement à Val-d'Or, il n'en résulte pas moins que la Ville a ressenti le besoin de mieux cerner quelles étaient ses responsabilités, quel était son champ d'action, quelles devaient être ses priorités afin de maximiser son impact sur la vie collective valdorienne.

Les élus et l'administration municipale souhaitent que la Politique de développement social soit rassembleuse, et permette de favoriser le mieux-être de tous, notamment des citoyens les plus vulnérables, que ce soient les femmes, les aînés, les personnes handicapées ou encore les enfants, quelle que soit leur origine ou leurs croyances. L'objectif ultime est que cette politique stimule les organisations et les citoyens et leur donne le goût de rêver à un avenir meilleur, tout en leur fournissant les outils appropriés pour matérialiser ces espoirs. Les défis sont grands et la tâche, inédite; mais notre communauté recèle un potentiel insoupçonné d'inventivité et de solidarité qui ne demande qu'à être stimulé et à nourrir l'action généreuse des Valdoriennes et Valdoriens déjà à l'oeuvre pour le mieux-être de tous et de chacun.

LES VISAGES DE VAL-D'OR

La Ville de Val-d'Or gère un territoire de près de 4000 km2 où résident plus de 33 000 personnes, dont certaines dans des secteurs situés à plus de 30 km du noyau urbain, et dispose pour ce faire d'un budget annuel d'environ 50 M\$.

Selon le recensement de 2011 de Statistique Canada, 2240 personnes se déclarent d'identité autochtone à Val-d'Or (Premières Nations ou Métis), ce qui représente environ 7% de la population. Cette présence des Premiers Peuples s'explique entre autres par l'ouverture, en 2009, d'un pavillon de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue qui leur est dédié et qui dispense une formation adaptée à leurs besoins et à ceux de leur communauté, par les liens historiques étroits entretenus avec le peuple Cri, et surtout par le fait que Val-d'Or a été bâtie sur un territoire sillonné par les Anishnabek (Algonquins) et leurs ancêtres depuis des siècles, comme en témoigne la proximité des communautés de Lac-Simon et de Kitcisakik. Bien qu'elle entraîne sa part de défis (dont nul n'est insurmontable) sur lesquels cette politique souhaite se pencher, cette cohabitation n'en représente pas moins une richesse culturelle inestimable présentant un potentiel inouï d'échanges, d'entraide et d'apprentissages mutuels.

Par ailleurs, Val-d'Or a de tout temps représenté une terre d'accueil généreuse pour des gens venus de partout dans le monde – au début principalement pour des immigrants venus d'Europe de l'Est, au jourd'hui pour des gens originaires des cinq continents. Le mot d'ordre tacite semble être que quiconque ayant le courage et l'audace de choisir notre ville et l'intention de contribuer à sa prospérité sera accueilli à bras ouverts. Au fil des ans, des hommes et des femmes venus de plus de 70 pays différents ont enrichi l'improbable courtepointe cousue serrée qu'est devenue Val-d'Or.

Si le secteur des services fournit du travail à la majorité des gens d'ici, c'est tout de même celui des matières premières - principalement les mines- qui dicte encore aujourd'hui le rythme de notre économie. On trouve chez nous des gens gagnant très bien leur vie, alors que pour d'autres la précarité sévit au quotidien. À titre d'exemple, l'attrait exercé par la vigueur économique de la période 2008-2012 a entraîné une importante pénurie de logements, dont les effets commencent à peine à s'atténuer au moment d'écrire ces lignes.



À l'occasion d'une journée de réflexion sur les problèmes sociaux vécus dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, le Regroupement des directions générales pour le développement social a produit une série de constats décrivant les situations difficiles vécues par certains de nos concitoyens :

- 7 écoles primaires valdoriennes sur 11 (incluant l'école Golden Valley) ainsi que les trois écoles secondaires (Transit, Carrefour, Golden Valley) présentent un indice de défavorisation élevé ou très élevé (entre 8 et 10) en 2014-2015:
- En 2014, le taux de décrochage s'établissait à 14,6%;
- Le jeu pathologique représente un problème social préoccupant, alors qu'on trouve à Vald'Or un nombre considérablement élevé d'appareils de loterie vidéo (3,5 par tranche de 1000 habitants, soit bien plus que la cible de 2 par 1000 visée par Loto-Québec);
- Les observateurs s'entendent pour dire que l'itinérance est en hausse, ce qui entraîne un lot de problèmes de cohabitation.

... Et des solutions

Et malgré tout, l'espoir est de mise : de nombreuses initiatives prouvent que les gens d'ici travaillent activement à venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin :

- Une Table locale sur la persévérance scolaire a été mise sur pied et mène une action intense pour valoriser l'éducation et aiguiser l'intérêt des jeunes pour l'école;
- Des projets novateurs ont vu le jour et d'autres sont en cours d'élaboration pour contrer les impacts de l'itinérance;
- Le projet Ma famille, ma communauté a permis de réduire de façon considérable le placement d'enfants dans des familles d'accueil en faisant appel aux ressources familiales et aux organismes du milieu;
- Les organismes actifs auprès des 0-5 ans et leur famille se sont doté d'une planification commune;
- La Ville de Val-d'Or a renouvelé sa politique familiale et l'a axée sur la qualité de vie des citoyens.

De toute évidence, il reste du chemin à parcourir. La Ville de Val-d'Or compte faire sa part; la politique de développement sociale qu'elle a adoptée définit le rôle qu'elle entend jouer.





Étapes AYANT MENÉ À L'ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Au fil des ans, l'action de la Ville de Val-d'Or en matière de développement social a pris forme à travers son adhésion au Réseau québécois des villes et villages en santé et l'animation du comité Val-d'Or, ville en santé (VVS). De belles réalisations ont jalonné la route de cette instance de concertation locale (mise en place du service de transport en commun Taxibus, corvée annuelle d'embellissement, Journée En ville sans ma voiture, soutien à la mise sur pied d'Embellir Val-d'Or, etc.), mais après quelques années d'existence, on a pu constater une certaine difficulté à mobiliser le reste de la communauté autour d'objectifs communs, et à susciter la participation des diverses composantes de la société civile aux activités de VVS. Par ailleurs, il fut observé qu'au sein même de l'administration municipale, un certain travail restait à faire afin :

- Que la Ville adopte une vision claire en matière de développement social, afin de maximiser son impact en tenant compte de ses responsabilités et des ressources disponibles;
- Que la Ville se dote de critères de soutien aux organismes et initiatives de la communauté;
- Que chaque service municipal prenne conscience de son impact et de sa responsabilité en matière de développement social;
- De répondre aux objectifs énoncés dans la politique familiale dans le domaine d'application « Développement communautaire ».

Au fil des discussions et des recherches, et après l'étude d'initiatives ayant cours dans d'autres villes, il est apparu clair que la Ville de Val-d'Or devait se doter d'une politique de développement social. Un plan préliminaire a donc été élaboré et présenté plus d'une quinzaine de fois (conseil municipal, chefs de service, conseils de quartier, commissions municipales, tables de concertation, Regroupement des directions générales pour le développement social de la MRC de La Vallée-de-l'Or, etc.), afin de valider l'orientation que souhaitait prendre la Ville en matière de développement social.

Un document de réflexion 1 fut ensuite produit et rendu public, une consultation s'est tenue en septembre 2013 2, et environ une dizaine de mémoires ont été soumis par des citoyens et des organismes. À la suite de l'élection de novembre 2013, le nouveau conseil municipal a donné le feu vert à la poursuite de la démarche. Un comité de réflexion a donc été formé 3 afin de structurer le projet de politique, qui fut lui-même soumis à une consultation publique en février 2015 4.

C'est donc enrichie de la réflexion de près de 200 personnes – directeurs généraux, intervenants actifs sur le terrain, directeurs de services municipaux, élus, conseillers de quartier, citoyens – que la politique de développement social a été adoptée par le conseil municipal, le 20 avril 2015.

Filons vers le bonheur!

DOCUMENT DE CONSULTATION



013













DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dans la foulée du sommet de Copenhague sur le développement social, en 1995, l'Organisation des Nations Unies énonçait la définition suivante:

« Le développement social est une démarche visant à améliorer la capacité des gens à vivre en toute sécurité et à leur permettre de participer pleinement à la société. Le développement social est indissociable de son caractère culturel, écologique, économique, politique et spirituel et ne peut être envisagé dans une perspective uniquement sectorielle. »

Bien qu'il existe de nombreuses définitions du développement social, la Ville de Val-d'Or a choisi de retenir celle-ci, à la fois pour sa simplicité et pour le large éventail des possibilités qu'elle couvre.



Les éléments qui nous y apparaissent primordiaux sont :

- « Démarche visant à améliorer » : Le développement social ne souffre pas le hasard. Il doit être réfléchi, planifié, mesuré, annoncé.
- « Capacité des gens » : nous croyons qu'il faut viser la responsabilisation des citoyennes et citoyens, mais aussi qu'il est de notre devoir à tous de travailler à outiller les personnes afin de les aider à augmenter le pouvoir qu'elles sont en mesure d'exercer sur leur propre vie.
- « Vivre en toute sécurité » : la sécurité peut prendre plusieurs formes, qu'elle soit physique, économique, alimentaire, etc. Elle est un besoin de base préalable au bien-être pour chaque personne.
- « Participer pleinement à la société » : Chacun doit pouvoir retirer de la vie collective autant de bénéfice que tout autre membre de la société, et profiter des mêmes chances; de même, la société doit savoir faire place à l'apport de chaque personne.
- « Caractère culturel, écologique, économique, politique, spirituel » : Il importe de tenir compte des multiples dimensions qui régulent la vie de la collectivité - et des individus. La possibilité et la liberté de jouir de ces facettes de la vie humaine est un ingrédient primordial du développement social.
- « Perspective [multi]sectorielle » : Autant le développement social a pour objet l'humain, autant son impact doit également se faire sentir sur la communauté. Une société en santé contribue au mieux-être des individus; des individus épanouis peuvent davantage renforcer la vie en commun. Ainsi, une meilleure cohésion de la collectivité – des organismes entre eux, des intervenants, de la Ville avec ses partenaires – permet un plus grand impact sur la vie des gens. La collaboration du milieu est primordiale, et la Ville travaillera activement à la favoriser et à la susciter, tout en impliquant ses propres ressources, à la hauteur de ses capacités.



Mission

DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Ville reconnait et précise, à travers la présente politique, son rôle rassembleur en matière de développement social. La politique contribue à la cohérence des actions menées par la Ville, affirme clairement la responsabilité de la Ville d'être à l'écoute des citoyens et des organisations du milieu, et favorise – voire suscite – la participation de tous à l'amélioration des conditions de vie dans notre collectivité.

Valeurs

Tout au long de l'élaboration de la présente politique, la Ville a souhaité mettre de l'avant certaines valeurs qui guideront les choix quant aux actions à poser pour contribuer au développement social de la collectivité valdorienne.

• Égalité et équité

Une politique de développement social doit contribuer à une plus grande justice sociale pour prendre tout son sens. À ce chapitre, la recherche de l'égalité entre les personnes — en ce qui a trait à leurs droits, leurs libertés et leurs privilèges, mais aussi en ce qui concerne les rapports hommes-femmes, les divergences culturelles ou morales — doit être une quête de tous les instants. Mais l'égalité est l'état idéal souhaité, et bien souvent, l'équité s'avère le passage obligé pour y parvenir. Certaines personnes ou certains groupes ont besoin d'un soutien particulier, de mesures ciblées ou d'investissements ponctuels pour jouir eux aussi de leurs droits et libertés : l'équité, c'est cette attention différenciée pour des personnes qui en ont besoin afin de partager un état de satisfaction semblable à celui des autres membres de la communauté. Tout le monde a sa place à Val-d'Or; le rôle de la Ville est parfois de contribuer à ce que ceux qui vivent dans la marge puissent trouver leur place.

Efficience

Nos ambitions sont infinies, mais nos moyens sont limités. La Ville a la responsabilité de bien gérer les ressources qui lui sont allouées, les sommes qu'elle perçoit auprès des contribuables. Aussi souhaite-t-elle soutirer le maximum de ses investissements, dans un mélange bien dosé de prudence et d'audace.

Créativité

En ce début de XXIe siècle, le monde évolue à une vitesse étourdissante, au rythme des avancées technologiques et de cycles économiques de plus en plus rapprochés. En parallèle, le rôle joué par les municipalités dans la société est en pleine mutation. La Ville de Val-d'Or croit donc qu'à des problèmes inédits ou non résolus doivent être apportées des solutions originales et inventives. Innover n'est pas un luxe : c'est une nécessité.

Engagement

Au fil des consultations menées dans le cadre de la préparation de la politique, il fut souvent mentionné qu'on attendait de la Ville qu'elle annonce clairement et fermement ses couleurs, s'engage à agir et honore ses promesses. En énoncant clairement ses intentions, la Ville informe citoyens et partenaires de ses projets, et donne l'exemple, montre la voie à suivre. Mais l'engagement et les promesses sont futiles si on ne se rend pas responsable de l'atteinte de ses objectifs. La Ville de Val-d'Or croit en l'importance de rendre publiquement des comptes, en toute transparence, afin que tous puissent constater les progrès accomplis et le chemin qu'il reste à parcourir.

Solidarité

Quel que soit notre statut social, nos besoins, nos origines, la culture dont on se réclame, nous avons tous un point commun : nous habitons cette ville dont nous partageons le territoire et les institutions. La Ville est l'instance qui rassemble tous les citoyens, et sa raison d'être est de dispenser des services à la population. Val-d'Or, c'est nous tous; la Ville qui vient en aide à une personne ou à un groupe, ou qui collabore avec ses partenaires, c'est le prolongement de la solidarité qui anime les citoyens.



Collaboration

Un adage populaire nous enseigne que « Seul, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ». La définition même du développement social - du moins celle retenue dans le cadre de la présente politique - indique l'importance primordiale de la mise en commun des efforts de tous pour le mieux-être de chacun, et de la force de chacun pour le mieux-être de tous. La Ville souhaite contribuer à libérer l'intelligence collective et à briser l'étanchéité des silos dans lesquels organisations de tout ordre se confinent trop souvent.

Ouverture et respect des différences

Ailleurs en région, au Québec, au Canada ou dans le monde, des communautés font face à des défis semblables aux nôtres et pour lesquels elles ont trouvé des solutions dont nous pourrions nous inspirer. Nous pouvons apprendre au contact des autres, mais aussi partager notre savoir-faire avec ceux qui en ont besoin, et retirer beaucoup de telles expériences d'échange, tant sur les plans culturel et social qu'économique. Par ailleurs, de plus en plus de gens venant de partout dans le monde choisissent de s'établir à Val-d'Or, contribuant ainsi à sculpter un visage moderne et inédit pour notre ville. L'ouverture est de mise pour rassembler les humains au-delà des différences.



Niveaux d'intervention

DE LA VILLE



La Ville de Val-d'Or reconnaît trois façons de contribuer au développement social :

Leadership

La Ville initie un projet, offre ou met en place un service visant à contribuer au développement social de Val-d'Or, et se rend responsable de l'atteinte des objectifs ainsi énoncés.

Partenariat

La Ville participe à une démarche concertée avec d'autres acteurs de la communauté, en adhérant à part entière aux objectifs et aux moyens choisis.

Facilitation

La Ville met certaines de ses ressources - financières, techniques, logistiques, immobilières, humaines, etc. - au service d'une initiative émanant du milieu, sans nécessairement partager la responsabilité de l'atteinte des objectifs établis pour cette action ou ce service



Si la mission est le moteur de notre action et nos valeurs, notre carburant, les principes directeurs représentent notre système de conduite. Cette section définit les paramètres adoptés par la Ville pour guider son action.

Développement durable

Les décisions prises au jourd'hui auront assurément un impact sur les générations futures. Aussi est-il souhaitable que toute planification tienne compte des exigences du développement durable, en trouvant un équilibre entre les bénéfices et les exigences de trois grandes sphères : économique, sociale et environnementale. Introduire cette préoccupation demande des ajustements à la gouvernance, une question que la Ville entend clarifier au cours des années à venir

Mobilisation intersectorielle des partenaires

L'administration municipale compte agir en collaboration avec les forces vives de la collectivité, et contribuer à rassembler celles-ci autour d'objectifs communs. La réalité de chaque Valdorienne et de chaque Valdorien est riche et complexe, mais forme un tout au sein duquel diverses forces interagissent; il importe dès lors que les mesures à mettre en place pour contribuer à leur mieux-être visent elles aussi la globalité en mettant à contribution des expertises diverses, des talents variés, des efforts concertés.

Cohérence des politiques, instances et orientations de la Ville

Si la gestion par politiques comporte son lot important d'avantages, elle entraîne également certains défis, dont la cohérence entre ces différents énoncés d'intentions et d'actions. Au fil des ans, la Ville a adopté des politiques touchant les arts et la culture, l'environnement, les familles et l'accueil des nouveaux arrivants, entre autres. Chacune vise le même objectif, soit une meilleure réponse aux besoins des citoyens. Aussi faut-il éviter les dédoublements, mais aussi s'assurer que rien ne sera oublié et tombera « entre deux chaises », comme le veut l'expression consacrée. L'objet même de la politique de développement social commande de veiller à une articulation des politiques entre elles.

Augmentation du pouvoir d'agir des citoyens

Peu importe l'action posée par la Ville en lien avec le développement social, on veillera à favoriser la contribution des citoyens à sa réalisation; après tout, ils sont à la fois la raison d'être de la politique et l'une de ses principales conditions de succès. La Ville entend les consulter quant aux chantiers à mettre en place et aux actions à entreprendre, leur ménager une place dans ses projets, soutenir leurs initiatives. On souhaite que cette place faite à la population permettra à la fois de nourrir le mouvement de développement social, mais aussi d'outiller les gens dans une foule de domaines afin d'augmenter l'impact de leurs actions sur leur propre vie.

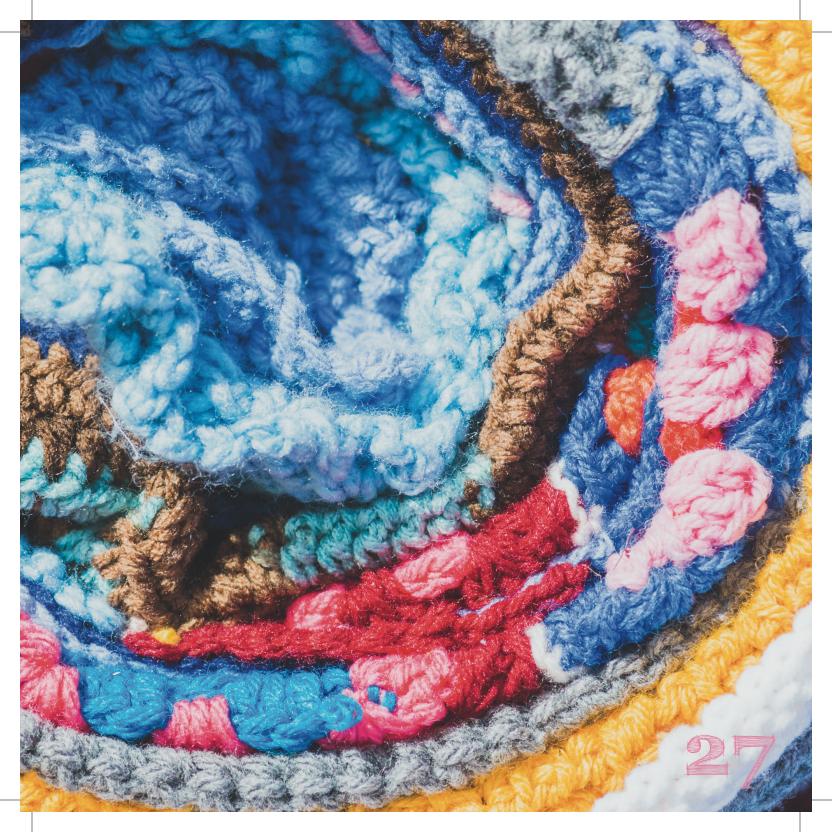
Stimulation de la vie de quartier et des communautés d'appartenance

Si certains quartiers de Val-d'Or offrent une vie collective animée et marquée par des liens de solidarité, d'autres ne demandent qu'à devenir le théâtre du déploiement de liens sociaux qui enrichiront le capital social de leur population. La Ville de Val-d'Or souhaite donc que les projets qu'elle mettra en œuvre ou appuiera permettent aux citoyens d'intensifier les relations avec leur voisinage et de tisser des liens d'appartenance, d'entraide et d'amitié avec ceux qui partagent leur coin de la ville. Nous croyons que la communauté peut être le terreau d'actions solidaires, de projets rassembleurs, de mieux-être collectif pour les citoyens, les familles et les organismes.

Domaines d'application, Orientations et Objectifs

Toute la sensibilité et les bonnes intentions du monde n'ont aucun impact si elles n'engendrent pas des actions qui, elles, pourront modifier le cours des choses. Mais des actions aléatoires. dispersées, voire contradictoires, peuvent s'avérer inefficaces et même provoquer la démobilisation si elles déçoivent les attentes placées en elles. C'est pourquoi il faut bien définir les champs d'action, en déterminer les composantes et bien cibler les efforts à déployer : c'est le rôle que jouent respectivement les domaines d'application, les orientations et les objectifs.





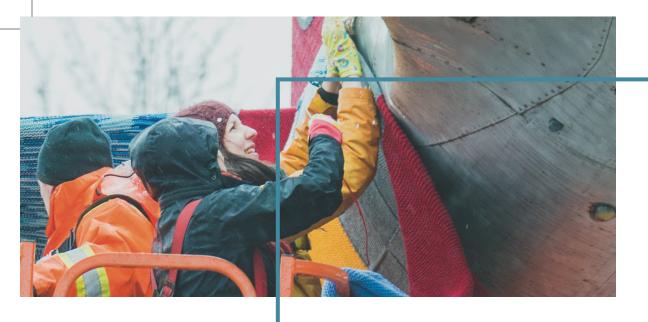


Voilà la raison d'être de cette politique, et de la Ville elle-même, qui doit tout mettre en œuvre, dans ses champs de responsabilité, pour favoriser le mieux-être de ceux qui l'habitent.

Orientation 1 – Environnement social

Par son mandat, son influence et ses interrelations, la Ville a un effet de levier sur le dynamisme de la vie en communauté. Elle compte donc déployer les efforts nécessaires pour contribuer à mobiliser la population, les institutions et les organismes autour de buts communs et de projets collectifs.

- Contribuer à la mobilisation de la société civile autour d'objectifs communs de développement social et économique;
- Offrir un soutien structuré aux institutions et organismes locaux et à leurs initiatives;
- Favoriser, en tant qu'instance représentant l'ensemble de la population, la bonne entente dans une perspective de mieux-être collectif;
- Défendre les intérêts collectifs auprès des autres paliers de gouvernement, des institutions et des organismes;
- □ Contribuer au développement d'une économie vigoureuse et solidaire, par un soutien structuré et innovateur.



Orientation 2 – Environnement physique

L'action de la Ville exerce un impact considérable sur le cadre de vie de sa population. L'administration municipale reconnaît cette réalité et compte concentrer ses efforts pour que l'occupation de notre territoire favorise le développement social.

- Favoriser, à travers les aménagements urbains, la mise en place de lieux propices à l'épanouissement de la vie collective, en maintenant une préoccupation constante pour la vie de quartier;
- ☐ Mettre en place des environnements favorables aux saines habitudes de vie;
- ☐ Veiller à la protection de la qualité de l'environnement.

Mieux-être des citoyens

Orientation 3 – Services aux citoyens et à la communauté

La Ville de Val-d'Or, au fil des ans, a considérablement élargi son offre de services aux citoyens. Elle est loin l'époque où on se concentrait sur la mission de base liée à l'aménagement, aux infrastructures, à la sécurité et à la salubrité : à ces piliers de l'action municipale se sont a joutées des initiatives dans le domaine des arts, du sport, de la vie communautaire, etc. Face à un aussi vaste éventail d'actions, il importe de privilégier à la fois quantité et qualité, mais aussi de veiller à arrimer tous ces services les uns aux autres et de faire en sorte que leur prestation concoure à la poursuite d'une vision commune afin de maximiser leur impact.

- □ Veiller à la cohérence et à l'application rigoureuse des politiques, règlements et orientations adoptés par le conseil municipal;
- ☐ Tendre vers l'adéquation optimale entre les besoins exprimés par la population et les services rendus:
- ☐ Implanter un processus d'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des actions posées par la Ville tenant compte des différents types d'impacts possibles (financier, humain, environnemental, social, socio-sanitaire, etc.).





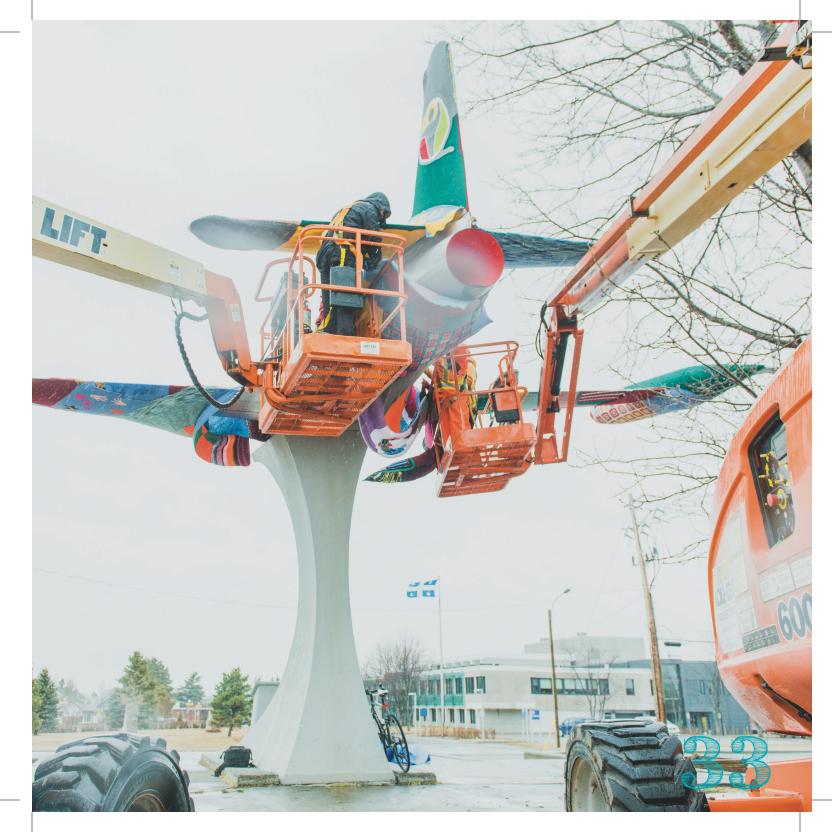
Cohésion sociale

Une collectivité, c'est plus qu'une simple addition d'individus; c'est le résultat d'une mystérieuse chimie, qui fait en sorte qu'un groupe humain développe des institutions communes, des interrelations, des rêves. Elle se nourrit de la présence des uns, des efforts des autres, de la bonne entente entre tous. La Ville de Val-d'Or entend travailler activement à ce qu'un nombre grandissant de personnes contribuent au développement social.

Orientation 4 – Participation

Le premier niveau de contribution des citoyens à la vie en commun est la participation sociale. Cette étape est primordiale, parce que bien souvent, elle représente la porte d'entrée vers une plus grande préoccupation pour les affaires touchant la vie collective, tout en étant un puissant vecteur de création d'une identité commune.

- Valoriser la participation;
- Favoriser et soutenir les initiatives qui permettent la participation;
- Créer des occasions de participation;
- Diffuser l'information sur les occasions de participation.





Cohésion sociale

Orientation 5 – Engagement citoyen

Si les ressources de la Ville de Val-d'Or, bien qu'importantes, sont limitées, l'apport potentiel des citoyens est quant à lui immense. La force du nombre légitime les rêves les plus ambitieux. Des milliers de personnes qui collaborent à la poursuite du même projet, c'est une puissante intelligence collective mise à contribution pour trouver des solutions aux problèmes qui jalonnent notre route; c'est une gigantesque force de travail pour mener à bien les chantiers que nous nous créerons; c'est une inspirante chaîne humaine qui s'érige en rempart solidaire face à la misère et l'exclusion.

- Optimiser le fonctionnement et l'impact des conseils de quartier;
- Outiller les organismes pour qu'ils favorisent l'implication citoyenne;
- Favoriser et valoriser l'implication des citoyens, notamment par le biais d'une approche de développement des communautés¹.

 $^{^{}m I}$ « Une action entreprise par la population pour améliorer ses conditions de vie à partir de ses propres ressources et de l'usage de techniques qui favorisent l'autonomie, l'initiative et l'entraide ». (COMEAU, Yvan (2007) « L'approche de développement local en organisation communautaire », dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette (dir.), L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 59)

ppartenance et fierté

Pour que les citoyens se sentent interpellés quand on fait appel à eux, ou pour qu'éclose la solidarité, il doit y avoir une appartenance commune, ce fil invisible et pourtant bien réel qui, une fois bien tissé, donne une communauté vivante et solide. Il importe donc que la Ville contribue à la construction de cette identité commune et veille à la consolider.

Orientation 6 - Expression de l'identité valdorienne

L'identité est une courtepointe constituée d'une mosaïque de perceptions. Elle se construit au gré des expériences, des apprentissages, du dialogue, du partage des rêves. Elle ne peut être imposée de force; mais nous pouvons créer des conditions pour qu'elle se définisse et résonne en chacun de nous.

- Produire et diffuser de la connaissance sur les réalités, l'histoire, le patrimoine et la culture d'ici, en tenant compte de la politique culturelle de la Ville;
- Favoriser le renforcement de l'identité valdorienne chez la population, notamment chez les jeunes;
- Poursuivre les efforts déployés dans le cadre de l'application de la Politique d'accueil des nouveaux arrivants.



Orientation 7 - Mise en valeur des accomplissements des Valdoriennes et des Valdoriens

La fierté nourrit et fait grandir l'identité, en lui offrant une forme de reconnaissance, une justification. Elle trace la voie à suivre en donnant l'exemple et inspire le goût du dépassement. C'est en quelque sorte un efficace carburant de l'action collective.

- Mettre en valeur et soutenir les réussites des gens d'ici;
- Reconnaître publiquement les mérites de citoyens et organismes qui se démarquent, tant au niveau local, régional et national qu'au plan international.

Mécanisme de suivi

La politique de développement social de la Ville de Val-d'Or est ambitieuse : son rayon d'action est large, ses objectifs sont audacieux, l'impact qu'on lui souhaite est profond et durable. Il importe donc d'assurer un suivi serré aux moyens qui seront mis en place pour réaliser le programme que son adoption implique.

Pour ce faire, la Ville mettra sur pied une Commission municipale de développement social ayant comme mandat de proposer un plan d'action triennal mis à jour annuellement. Il reviendra au conseil municipal d'entériner ce plan d'action et de mobiliser les ressources nécessaires à l'accomplissement des actions prévues.

La Commission sera formée, à la convenance du conseil municipal, d'un ou plusieurs élus municipaux, d'employés municipaux ciblés dont le responsable du dossier du développement social, de représentants d'organismes partenaires et de citoyens.

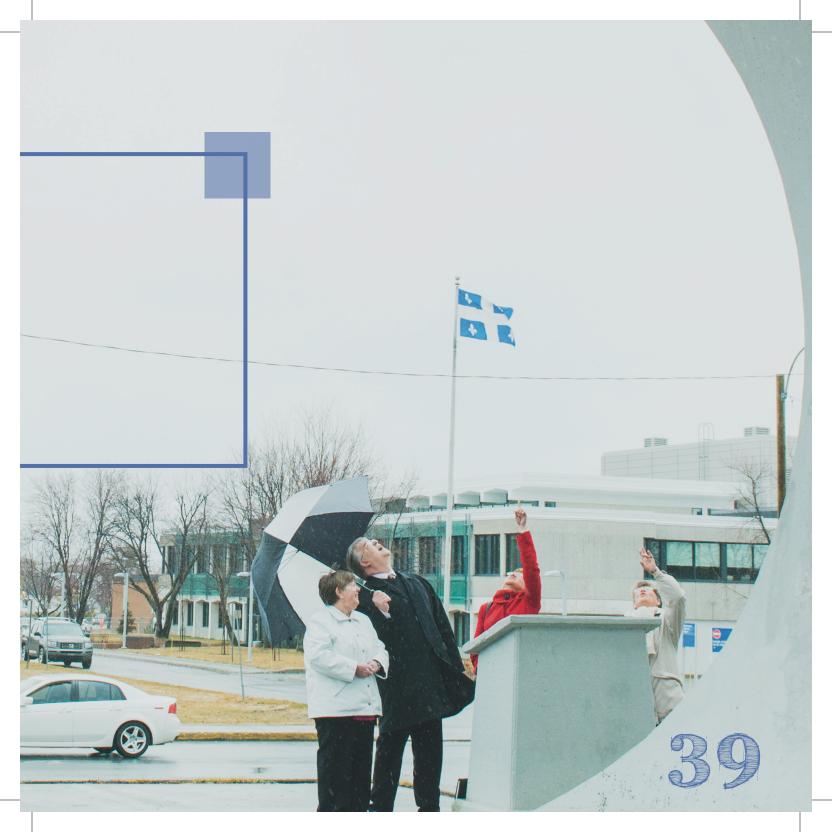
La Commission aura également le mandat d'évaluer annuellement les retombées du plan d'action, et de formuler des recommandations au conseil municipal afin d'améliorer les pratiques de la Ville. Ce bilan annuel devra être rendu public, dans un souci de transparence envers la communauté.

La Commission pourrait également être appelée à se prononcer sur des sujets touchant ses domaines de compétence, en tant qu'instance conseil locale en matière de développement social

La Ville devra prévoir des mécanismes afin de mobiliser l'administration municipale autour des objectifs de la politique, et de faire en sorte d'introduire dans la culture organisationnelle la préoccupation pour le développement social.

La politique sera réévaluée au maximum 10 ans après son adoption, afin d'y apporter les a justements nécessaires pour qu'elle conserve sa pertinence et son impact.











Membres du comité de réflexion de la politique de développement social de la Ville de Val-d'Or

Michael Prince, conseiller municipal responsable de l'élaboration de la politique de développement social

Steve Audet, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Nicole Binet, citoyenne, membre du conseil de quartier Vassan

Stéphane Grenier, professeur en travail social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Stéphane Laroche, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Robert Marchand, citoyen, président de la Corporation des parcs et espaces récréatifs de Val-d'Or

Lisyane Morin, citoyenne, membre du conseil de quartier Bourlamaque – Louvicourt

Paul-Antoine Martel, animateur à la vie rurale et communautaire et chargé de projet, Ville de Val-d'Or

Recherche et rédaction Paul-Antoine Martel

Supervision de la publication Sylviane Mailhot, agente de communication, Ville de Val-d'Or

Conception graphique et infographie Caroline Trudel, CET Création (www.cetcreation.com)

Photographies
Marie-Claude Robert (www.marieclauderobert.com)

Impression
Impression 4P, Val-d'Or

La politique de développement social de la Ville de Val-d'Or a été adoptée le 20 avril 2015 (résolution 2015-192) par le conseil, alors formé de M. Pierre Corbeil, maire, de Mmes Céline Brindamour, Sylvie Hébert et Lorraine Morissette, conseillères municipales, et de MM. Gilles Bérubé, Bernard Gauthier, Pierre Potvin, Michael Prince et Robert Quesnel, conseillers municipaux.

Une version électronique de ce document est disponible sur le site Internet de la Ville de Val-d'Or, à l'adresse www.ville.valdor.gc.ca



